



Municipalité du Canton de Wentworth - 114, chemin Louisa, Wentworth, Qc J8H 0C7  
Téléphone : (450) 562-0701 - Télécopieur : (450) 562-0703 • [www.wentworth.ca](http://www.wentworth.ca)



### MOT DU MAIRE : Chères citoyennes et chers citoyens,

Dans sa quête visant à améliorer l'environnement de la Municipalité de Wentworth, votre conseil municipal a pris plusieurs décisions importantes.

Le contrat des ordures et matières recyclables termine bientôt. **Afin d'offrir un meilleur service aux résidents de Wentworth, votre conseil a approuvé un nouveau contrat amélioré de collecte des matières résiduelles.**

Par exemple, nous avons changé la période contractuelle pour correspondre à notre période d'exercice fiscal, c'est-à-dire de janvier à décembre, pour être en mesure de mieux planifier le budget. De plus, le nouveau contrat assurera la **collecte de porte-à-porte dans toute la municipalité** pour les résidents payant une taxe pour les ordures et le recyclage et ce, sur toutes les routes qui sont accessibles par les véhicules de l'entrepreneur.

Afin de réduire davantage la quantité de déchets enfouis, **nous vous invitons à réutiliser, réduire, recycler et composter autant que possible.**

**La protection de nos lacs est extrêmement importante pour la municipalité.** Cette année une subvention de 50% du coût, pour un maximum de 350 \$ par Association communautaire sera renouvelée pour les analyses de l'eau des lacs suivant la méthodologie du RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs). De plus, afin de faciliter et mettre à jour les techniques d'échantillonnage des lacs, **nous vous offrons un programme de formation gratuite à toutes les associations de Wentworth, qui sera donnée par CRE Laurentides.**

Les résidences de cette municipalité sont alimentées en eau potable provenant de puits privés ou autres sources d'eau. Pour s'assurer que l'eau consommée par nos contribuables est sécuritaire, la municipalité a négocié un prix exceptionnel pour effectuer des analyses d'eau que vous consommez. **De plus, la municipalité subventionnera la somme de 10,00 \$ par résidence participant à cette analyse.** Vous recevrez de plus amples renseignements à ce sujet dans un proche avenir.

*Ed Kasprzyk, Maire*

### OUVERTURE OFFICIELLE

#### DE LA NOUVELLE PATINOIRE ET DE LA BÂTISSE DU CENTRE RÉCRÉATIF WENTWORTH

C'était sous un soleil resplendissant le 21 janvier dernier que la nouvelle patinoire et la bâtisse ont officiellement été inaugurées.



**Ce projet a été un succès grâce à la grande mobilisation de la communauté qui a généreusement fourni plus de 32 000\$ au projet** ainsi qu'une subvention de l'ordre de 43 000\$ provenant du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport tandis que différents fonds ont été recueillis de diverses sources, notamment du Pacte rural de la municipalité.

**Félicitations à Madame Lois Armitage, présidente du Centre récréatif Wentworth et à toute son équipe de bénévoles !**

*Photo : de gauche à droite (Lois Armitage, Présidente du WRC, Mélanie Cayer, représentante du bureau de Député d'Argenteuil, Ed Kasprzyk Maire de Wentworth et Donald Smith, Conseiller municipal de Wentworth et premier Président du WRC)*

### LES COURS DE MISE EN FORME AU CENTRE COMMUNAUTAIRE SONT DE RETOUR

#### Session printemps 2012 – 10 semaines

Le Canton de Wentworth est fier de vous offrir les cours suivants au Centre Communautaire situé au 86 Chemin Louisa, Wentworth, Québec

Cours	Journée	Heure	Date de début	Coût
Pilates 10 cours	Lundi	à 10 h	9 avril 2012	50\$ / résidents 75\$ / non-résidents
Pilates 10 cours	Vendredi	à 10 h	13 avril 2012	50\$ / résidents 75\$ / non-résidents
Yoga 10 cours	Mercredi	à 13 h	4 avril 2012	75\$ / résidents 100\$ / non-résidents

**ViActive 60+** Un ensemble d'exercices simples favorisant la coordination, l'équilibre et la flexibilité. **Les cours seront offerts les lundis et jeudis à 13h30. 1 \$ chaque • Inscription non-requise**

**Danse sociale** Les cours de danse sont offerts tous les mercredis soirs à 19 h **GRATUIT • Inscription non-requise**

Pour tous renseignements supplémentaires, s.v.p. communiquer avec **Madame June Parker** au 450-562-8664 ou par courriel [bigred2171@citinet.net](mailto:bigred2171@citinet.net)

### NE DÉPLACEZ PAS LE BOIS DE CHAUFFAGE ! un seul morceau de bois de chauffage peut détruire des millions d'arbres



Il est difficile d'imaginer qu'un simple geste comme le fait d'apporter son propre bois de chauffage à son terrain de camping préféré puisse mettre en danger et détruire des milliers, voire des millions d'arbres. Le déplacement de bois de chauffage est un mode commun de propagation des espèces envahissantes. Cachés sous l'écorce où on ne les voit pas, ces ravageurs se propagent partout au Canada.

**L'agrile du frêne, par exemple, a tué des millions de frênes aux États-Unis et au Canada depuis son arrivée d'Asie.** Ce ravageur ne peut aller très loin par lui-même. Aidez à ralentir sa propagation en ne déplaçant aucun matériel infesté comme le bois de chauffage.

#### Aidez à limiter la propagation des espèces envahissantes

- Achetez et brûlez uniquement du bois de chauffage local.
- Renseignez-vous sur l'origine de votre bois de chauffage.
- Déterminez si vous habitez ou si vous voyagez dans une zone réglementée
- Laissez les objets ou les matières provenant de la nature dans leur milieu.

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le site Web de l'ACIA à l'adresse suivante : [www.inspection.qc.ca](http://www.inspection.qc.ca) ou composez le 1-800-442-2342



### MA SANTÉ EN VALEUR

Le printemps est presque là, et il est temps de penser au jardinage. La municipalité dispose de parcelles de jardin disponibles à côté de la caserne de pompiers. Si vous êtes intéressé à en utiliser un, ou une partie de l'une des parcelles, s'il vous plaît appelez **Madame June Parker** au 450-562-8664. Premier arrivé, premier servi !



### MESSAGE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Cette année des travaux importants seront faits dans les accotements à l'intérieur de l'emprise des routes des chemins municipaux. Pour la sécurité et l'accessibilité de notre infrastructure, il est nécessaire de dégager les bords de routes. Des travaux de débroussaillage et la réfection des accotements et fossés ont commencé l'année passée et continueront au cours des prochaines années. Assurez-vous qu'il n'y a pas d'arbres, arbustes ou autres objets dans l'emprise du chemin qui pourraient nuire à ces travaux. Merci !

